

Jeudi 1^{er} juin 2023

de 18h00 à 20h

salle Petrucciani à la mairie de Tours – 4 Bd Heurteloup

par Julien Molard
Historien et philosophe
tourangeau



La querelle du libre arbitre Erasme/Luther



En 1524 Luther, qui est mis au ban de l'Empire, veut justifier au monde la véracité de sa doctrine.

Pour cela il s'adresse à Erasme, autorité intellectuelle reconnue par tous.

Erasme lui répond par un traité du libre arbitre déclarant qu'il ne quitte pas l'Eglise romaine car il jouit du libre arbitre. Furieux Luther lui répond en janvier 1525 par son traité du Serf arbitre qui va encore accentuer son opposition au Magistère.

LIBRE PARTICIPATION

Les bénéfices liés à ces conférences sont intégralement reversés à l'association Sénégalité pour nourrir et scolariser les enfants de Ndongolor au Sénégal

Renseignements auprès de Michel Rousseau 06 88 08 85 82 <https://www.senegalite.fr>

